

BELOUGA ET COMPAGNIE
MATTHIEU SAMPIC
161, chemin des Avénérieux
38 080 Saint Marcel Bel Accueil

CHAPITEAU TYPE YOURTE

Diamètre 8.40 ml

RAPPORT DE VERIFICATION

DEMANDE D'ATTESTATION DE CONFORMITE

Article CTS 3

CABINET ATH – Alain THERIAUX
Bureau de vérification des Chapiteaux, Tentes et Structures – Habilité par le Ministère de l'Intérieur
262 avenue Jean Jaurès 69150 DECINES - ☎ : 04.78.49.49.34 - 📠 : 04.78.49.41.39 -
Adresse E. Mail : alain.theriaux@wanadoo.fr

SOMMAIRE

- I - OBJET DE LA MISSION
- II - DONNEES REGLEMENTAIRES
- III - DOCUMENTS EXAMINES
- IV - DOCUMENTS ETABLIS PAR LE CABINET ATH
- V - DESCRIPTION DES STRUCTURES
- VI - SECURITE INCENDIE ET CONTROLES
- VII - VERIFICATIONS
- VIII - REMARQUES IMPORTANTES
- IX - CONSIGNES DE SECURITE
- X - CONCLUSIONS

I – OBJET DE LA MISSION

A la demande et pour le compte de Bélouga et Compagnie, domicilié 161, chemin des Avénérioux – 38080 Saint Marcel Bel Accueil, représenté par Monsieur Matthieu Sampic.

J'ai été chargé de la mission suivante :

- Vérifier le montage et l'assemblage
- Vérifier la stabilité de l'ossature.
- Vérifier la tenue au feu de l'enveloppe.
- Rédiger le rapport de vérification.
- Etablir le dossier de demande d'attestation de conformité.

Relatif à un chapiteau de type yourte installé 84, avenue Lacassagne – 69003 LYON

En foi de quoi, j'ai établi le présent rapport de vérification pour servir de support à la demande d'attestation de conformité tel que défini par l'Article CTS 3 du Règlement de Sécurité contre les Risques d'Incendie et de Panique dans les Etablissements Recevant du Public type CTS (Chapiteaux Tentes et Structures).

II – DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

PROPRIETAIRE

BELOUGA ET COMPAGNIE
Matthieu SAMPIC
161, Chemin des Avénérieux
38080 Saint Marcel Bel Accueil

☎ : 06.71.20.34.29 ou 08.72.32.05.79
Email : yourte.belouga@free.fr

CHAPITEAU

Module de base

(faisant l'objet du registre de sécurité et des extraits de registre de sécurité)

Diamètre 8.40 ml

Module examiné

Diamètre 8.40 ml

Superficie

$$S = 3.14 \times 4.20^2 = 55.00 \text{ m}^2$$

Coloris de la toile

- **Couverture** : Extérieur : Blanc
Intérieur : Marron
- **Entourage** : Extérieur : Blanc
Intérieur : Marron

ACTIVITES PREVUES

Ce chapiteau est destiné à une activité de spectacle, de théâtre (type L),

EFFECTIF ADMISSIBLE

L'effectif maximal admissible est de 75 personnes

TYPE ET CATEGORIE

L'établissement est de type CTS avec une activité de Type L (salle de théâtre).

L'établissement est classé en 4^{ème} catégorie. A ce titre il n'est pas soumis au décret 95.260 du 8 mars 1995 relatif à la solidité.

PROCES VERBAL DE CLASSEMENT AU FEU

Procès verbal de classement au feu numéro MZC-738M en date du 23 septembre 2003 établi par le IFTH.

Procès verbal de classement au feu numéro 11774-04 en date du 06 juillet 2004 établi par le SME.

Procès verbal de classement au feu numéro 11775-04 en date du 06 juillet 2004 établi par le SME.

MARQUAGE DES TOILES

Le marquage par poinçon M2 est apparent sur les toiles.

III – DOCUMENTS EXAMINÉS

- Procès verbal de classement de réaction au feu des toiles de couverture et d'enveloppe.



Facture n° 25211371
du 24/11/05
M. LEYS

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° MZC-738M

et annexes de 4 pages

MATERIAU présenté par : **LATIM S.A.**
44, rue Roger Salengro
94126 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX
RHE: 25ml Lot 2013/351B

MARQUE COMMERCIALE : ND6 31 M2 ECRU en 140cm. RHE: 120ml Lot 2013/355A

DESCRIPTION SOMMAIRE : Toile 100% Coton ignifugé Chaîne et Trame,
Imperméable, Impitrescible, Ignifuge
Masse surfacique nominale : 690 g/m²
Epaisseur nominale : environ 0,8 mm
Coloris : Divers

RAPPORT D'ESSAI : N° MZC 738 du 23 septembre 2003

NATURE DES ESSAIS : 3: éclair électrique
Trecupage

CLASSEMENT : **M 2**

DURABILITE du classement (article 5 de l'annexe 2) : non limitée (matériau lavable mais non nettoyable à sec)

Consigne tous ces critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.
Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 113-27 du code de la consommation et de la loi du 2 juin 2004.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Montreuil, le 23 septembre 2003

Directeur ou son représentant

Alain CLAUDE

Responsable de l'essai

Philippe CANJALOUVE



ASSOCIATION
FRANÇAISE
POUR LE TEST
DES TEXTILES

Délégation TOULOUSE - MAZAMET
Boulevard du Thoré - 81200 AUSSILLON-MAZAMET
Tel. (33) 05 63 97 56 90 - Fax (33) 05 63 97 56 91
www.aftt.com

Séjour Social : Avenue Guy de Collongues 09134 ÉCULLY CEDEX - www.ifth.org

09134 ÉCULLY CEDEX - 05 63 97 56 90 - Fax 05 63 97 56 91 - www.aftt.com

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 6 juillet 2004

N° 11774-04

MATERIAU PRESENTE PAR : Atelier des Trois Yourtes
6 Rue des Vergers
35330 LES BRULAIS
FRANCE

REFERENCE COMMERCIALE : Couverture de laine

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100% laine fibres naturelles (100% mouton)
Masse surfacique : 800 g /m²
Epaisseur : 3 mm
Coloris présenté : marron

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique

CLASSEMENT :

M2

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 11774-04 du 6 juillet 2004
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de
produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi
du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 6 juillet 2004

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Michèle MAUNY

Responsable de l'essai

B. KERHOAS

Mauny

Kerhoas

Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de
classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.



**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 6 juillet 2004

N° 11775-04

MATERIAU PRESENTE PAR : Atelier des Trois Yourtes
6 Rue des Vergers
35330 LES BRULAIS
FRANCE

REFERENCE COMMERCIALE : Couverture de laine

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu ignifugé en laine (100% mouton)
Masse surfacique : 690 g /m²
Epaisseur : 3,5 mm
Coloris présenté : marron

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique avant et après
vieillessement accéléré pour matériau non lavable non
nettoyable

CLASSEMENT :

M2

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée .

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 11775-04 du 6 juillet 2004
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de
produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi
du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 6 juillet 2004

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Michèle MAUNY

Responsable de l'essai

B. KERHOAS

Mauny

Kerhoas

Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de
classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.



IV – DOCUMENTS ETABLIS PAR LE CABINET ATH

- Plan, coupe et façade du chapiteau et du gradin (coupe, plan).
- Dossier photographique relatif au montage et à l'assemblage.
- Rapport de vérification.
- Demande d'attestation de conformité.
- Registre de sécurité du chapiteau (en 3 exemplaires).

V – DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

DIMENSIONS

Il s'agit d'un établissement de type yourte de forme ronde, de diamètre 8.40 ml.

Ce chapiteau comprend :

- Une structure bois composée de parois treillis, de perches, d'un anneau de compression.
- Une structure toile composée de la toile de couverture et de la toile d'entourage.

FABRICANTS DES TOILES

LATIM S.A
44, rue Roger Salengro
94126 FONTENAY SOUS Bois cedex

Atelier des trois Yourtes
6, rue des Vergers
35 330 LES BRULAIS

ASSEMBLEUR DES TOILES

Atelier des trois Yourtes
6, rue des Vergers
35 330 LES BRULAIS

FABRICANT DE L'OSSATURE

Atelier des trois Yourtes
6, rue des Vergers
35 330 LES BRULAIS

VI – SECURITE INCENDIE ET CONTROLES

ISSUES DE SECOURS

L'Article CTS 10 précise :

- De 50 à 200 personnes = 2 sorties de 1.40 ml de largeur

Le chapiteau comporte : 2 sorties de 1.45 ml : CONFORME

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Les installations électriques sont à la charge du locataire.

EXTINCTEURS

La protection incendie est assurée par :

Des extincteurs à eau pulvérisée de 6 litres, situés au droit des issues de secours.
Un extincteur à CO2 de 2 Kg situé près de l'armoire électrique.

ACCESSIBILITE

Le chapiteau sera toujours installé de plain pied sur des sols en gravillons, herbeux, asphaltés.

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est toujours possible.

Des places seront réservées spécialement pour les personnes à mobilité réduite.

VII - VERIFICATIONS

A – STRUCTURE BOIS

1 – PAROI TREILLI

a) Descriptions

Le mur circulaire est composé d'au moins cent pièces de bois plates qui sont assemblées en quinconce pour former des treillages
La paroi treillis est en bois d'épicéa en lamellé collé, de section 15x35 mm et de hauteur 1.40 ml.
Les éléments sont assemblés à chaque intersection par des boulons poêlés.
L'ensemble est mis en tension par deux câbles de maintien circulaire qui passent à l'extérieur du treillis et qui sont attachées aux portiques des portes des issues de secours.

b) Etat

- Paroi treillis neuve

c) Montage assemblage

Assemblage par boulons poêlés : CONFORME
Tension et attache des sangles : CONFORME

LA ROUE

a) Description

Clef de voûte de la structure. Elle reçoit l'ensemble des perches du toit dont les forces s'annulent. Cela permet d'éviter tout poteau intérieur. L'anneau de compression est fabriqué en lamellé-collé. Il est de diamètre 2.26 ml, réalisé en 2 parties, fixées entre eux par 3 boulons à oreilles.

b) Etat

- La roue : neuf

c) Montage et assemblage

- Assemblage anneau de compression/mats : CONFORME
- Assemblage anneau de compression/perches : CONFORME

3 - PERCHES

a) Description

Les perches au nombre de 75, sont en bois de section 40x30mm.
L'assemblage bas avec le treillis se fait par téton en bois de diamètre 10 mm et de longueur 85 mm emboîté dans un trou et bloqué par une cordelette.
L'assemblage haut se fait par emboîtement sur la roue avec blocage par une cordelette passant dans un trou.

b) Etat

- **Perches neuves**

c) Montage Assemblage

- **Assemblage perches/treillis : CONFORME**
- **Assemblage perches/anneau de compression : CONFORME**

C – STRUCTURE TOILE

1- TOILE DE COUVERTURE

a) Description

Toile de couverture fabriquée en tissu polyester enduit de PVC ignifugé dans la masse, formée en 3 morceaux fixée entre eux par des velcros.

Quatre bandes de toiles terminées par une sangle sont fixées à la toile de couverture, elles servent à l'haubanage.

L'assemblage sur les perches est réalisé par transfilage d'une cordelette dans des œillets métalliques. L'accrochage au treillis se fait par sandow dans œillets métalliques.

La toile de couverture intérieure en laine, épouse la forme de dôme.

La roue est recouverte d'une casquette de PVC transparente cousue à 4 longues pointes de toile qui s'attachent aux murs.

b) Etat

- **Toile neuve**

c) Montage Assemblage

- **Assemblage toile/treillis et perche : systématiser le blocage par cordelette et sandow à chaque intersection treillis/perche.**
- **Tension couverture : CONFORME**

2 - TOILE DE TOUR

a) Description

Toile d'entourage extérieur en tissu polyester enduit PVC ignifugé dans la masse.

La couverture du mur est de couleur marron. Elle est attachée à la couverture du toit à l'aide de boutons de bois dans des boucles. Un système d'œillets et de boucles permet la fixation de la membrane au montant de la porte.

L'accrochage des toiles sur le treillis est réalisé par transfilage d'une cordelette dans des œillets métalliques.

Sur la partie inférieure est cousu un rabat sur lequel sont fixés des œillets permettant à des pinces de fixer l'ensemble au sol.

La bande de compression est placée au niveau de la jonction des éléments du mur et du toit, elle rend la circonférence de la structure immuable.

b) Etat

- **Toiles neuves**

c) Montage et assemblage

- **Liaison panneaux/treillis : CONFORME**

VIII - REMARQUES IMPORTANTES

- Pas de remarque

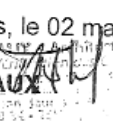
IX – CONSIGNES DE SECURITE A OBSERVER

- Vérifier la tension de la couverture.
- Vérifier le laçage des toiles de tour.
- Vérifier la verticalité des mats.
- Prévoir un système d'alarme sonore pour l'évacuation du public.
- Ne pas laisser le chapiteau ouvert après utilisation.
- Laisser libre en permanence les issues de secours.
- Afficher les consignes de sécurité visibles et lisibles par tous.
- Faire évacuer le public par un vent soufflant à plus de 100 km/heure et/ou si la couche de neige atteint ou dépasse 4 cm, ou pour toute autre raison pouvant mettre en péril le public.

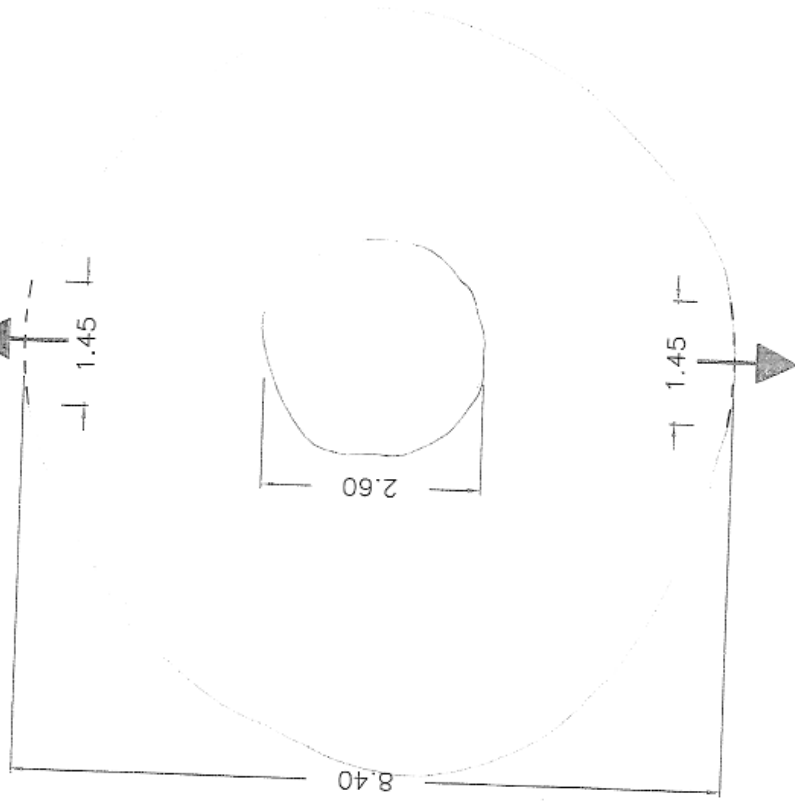
X CONCLUSIONS

- Le montage et l'assemblage des divers éléments constituant ce chapiteau sont correctement réalisés.
- Ce chapiteau est conçu pour résister aux intempéries et risques divers tel que défini à l'Article CTS 7 paragraphes 1 et 2.
- La stabilité de l'ossature a été constatée et répond aux prescriptions de l'Article CTS 8 paragraphe 1.
- Les toiles formant l'entourage et la couverture sont conformes à l'Article CTS 8 paragraphe 2.

En conséquence, j'émet un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'attestation de conformité.

Fait à Décines, le 02 mars 2006
Alain THERIAUX 
Alain THERIAUX Architecte D.P.L.G.
Bureau de VCB
Cabinet ATH

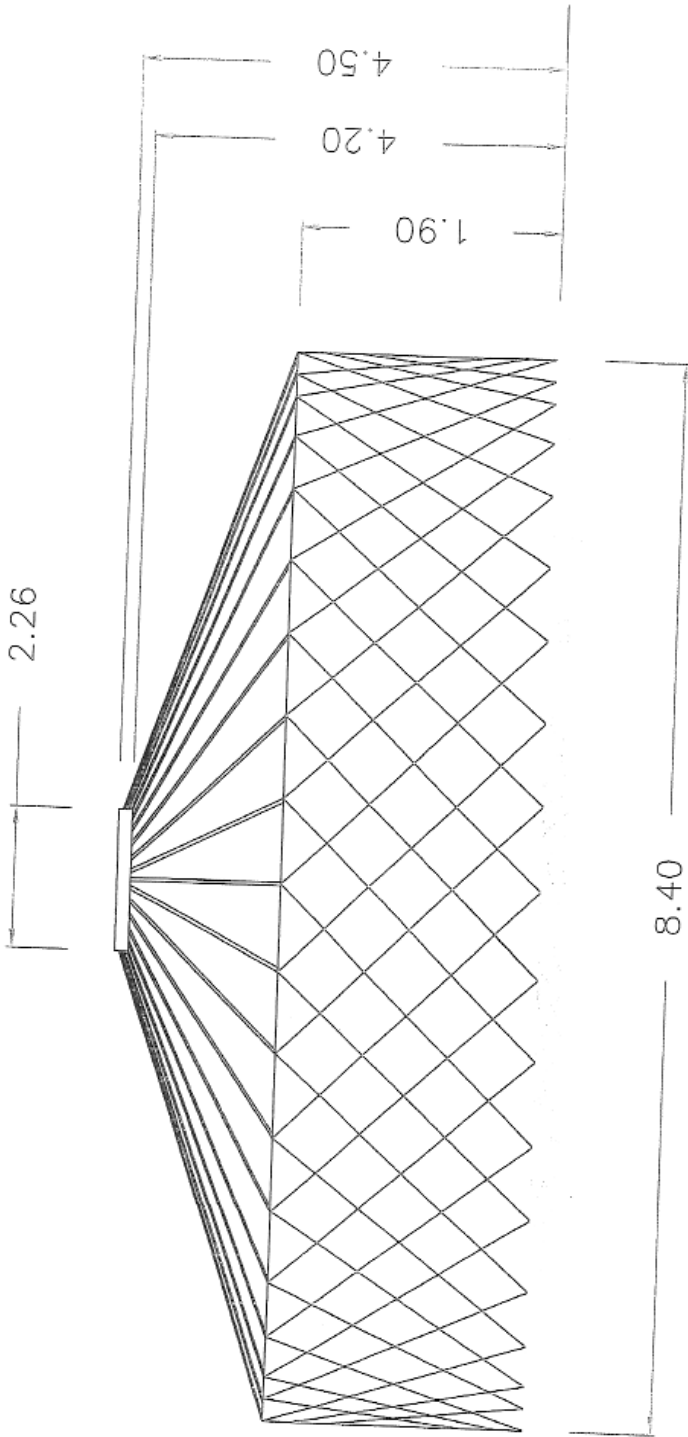
sortie
de secours



sortie
de secours

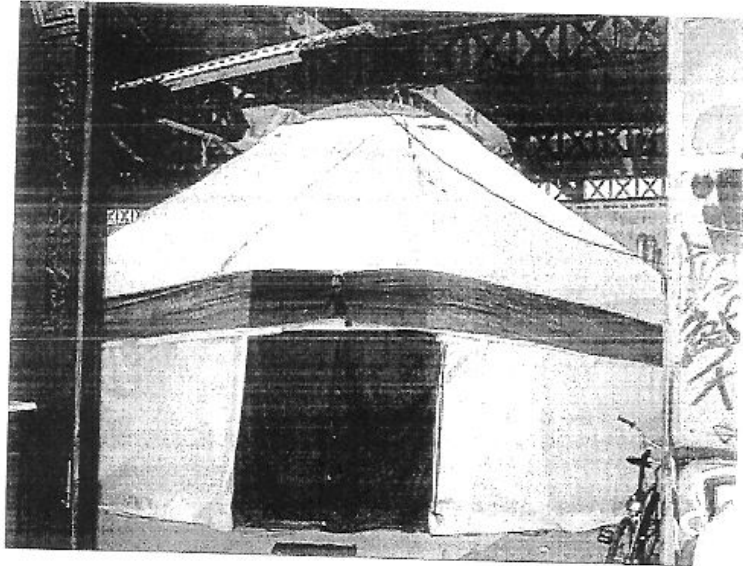
Vue dessus
1/70ème

CABINET ATH - 262, av. Jean Jaurès - 69 150 Décines - Tél. 04 78 49 49 34 - Fax. 04 78 49 41 39 -
Habilitation par le Ministère de l'Intérieur pour la vérification et l'homologation des C.T.S.

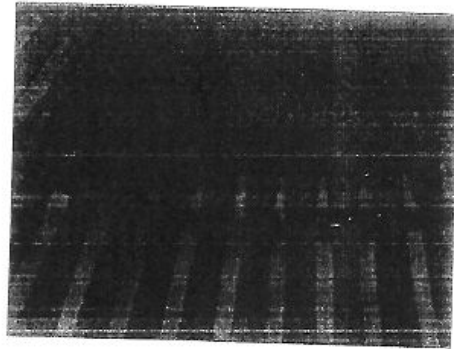
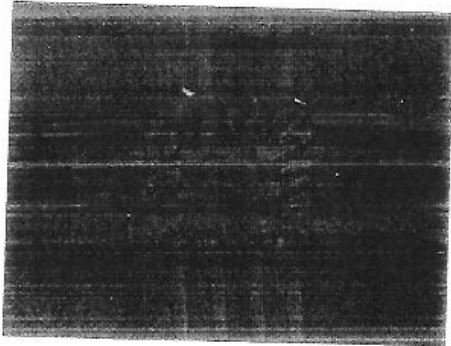
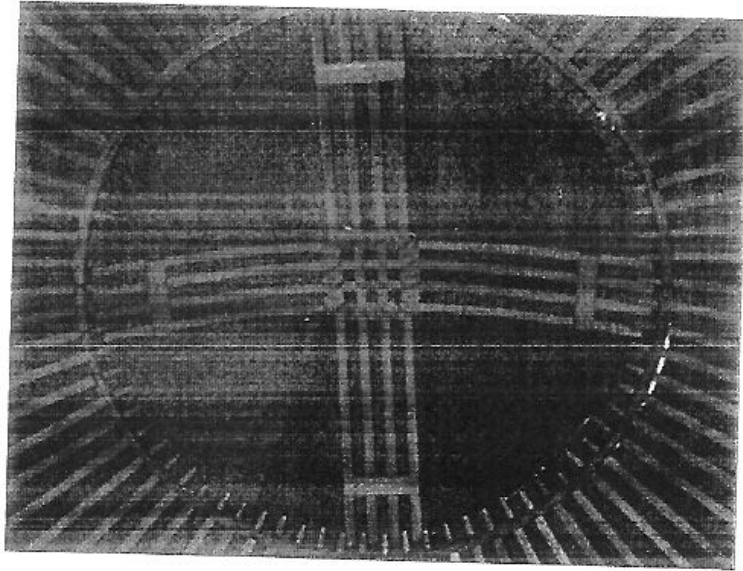


Élévation
1/50ème

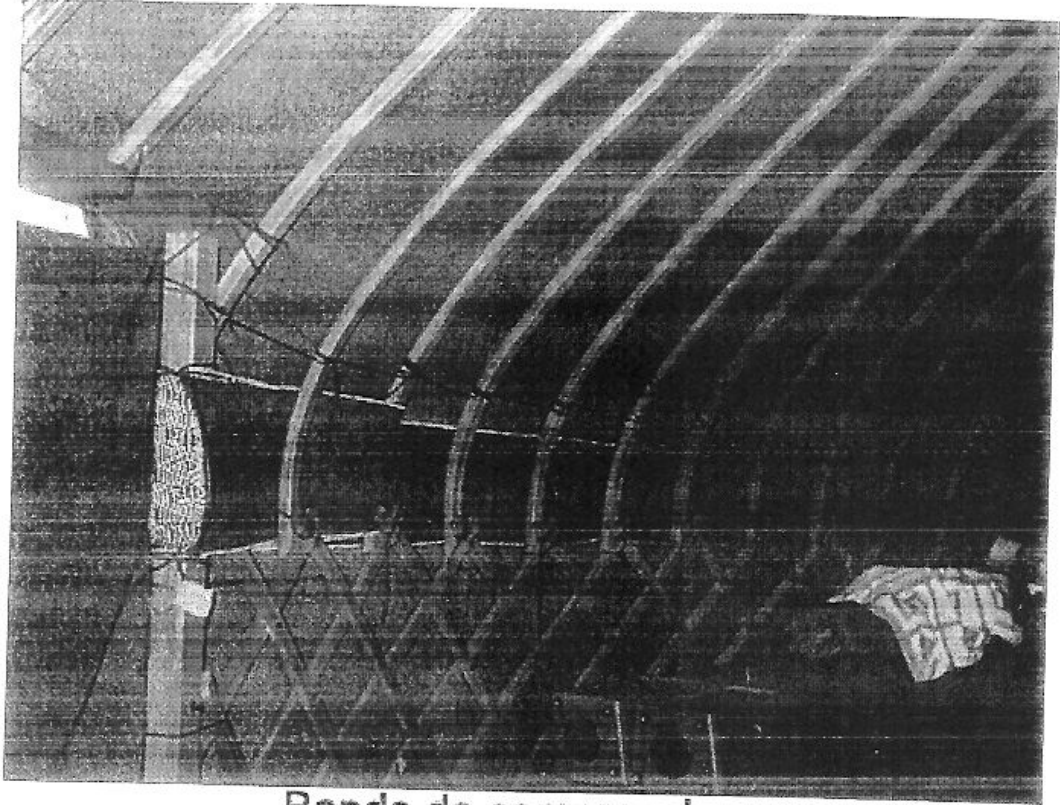
CABINET ATH - 262, av. Jean Jaurès - 69 150 Décines - Tél. 04 78 49 49 34 - Fax. 04 78 49 41 39 -
Habilitation par le Ministère de l'Intérieur pour la vérification et l'homologation des C.T.S.



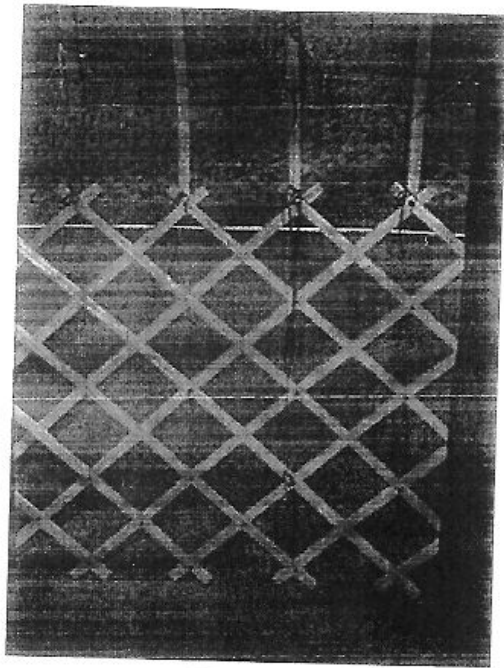
Vue générale



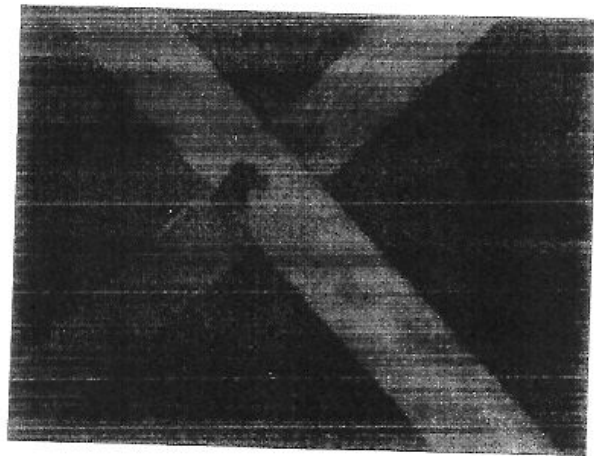
La roue avec assemblage des perches



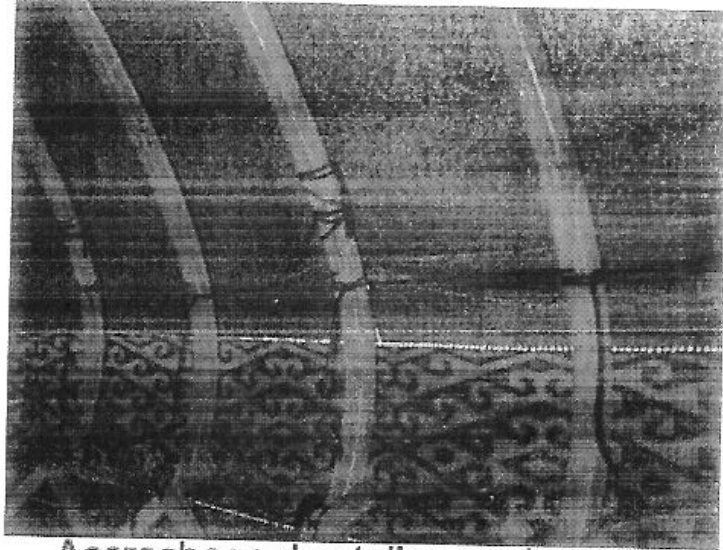
Bande de compression



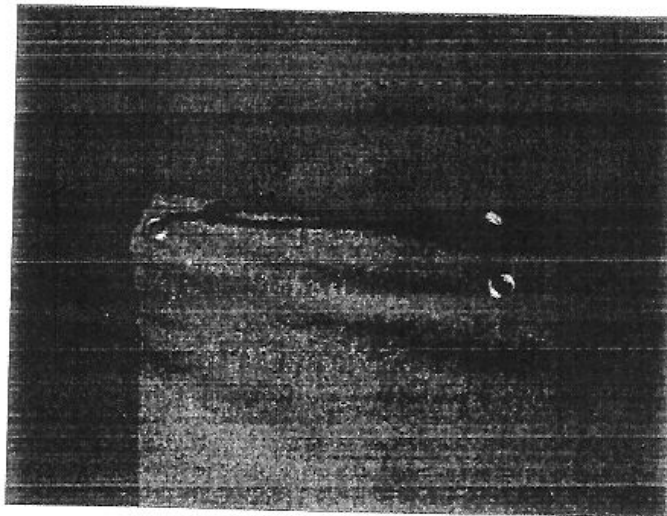
Treillis



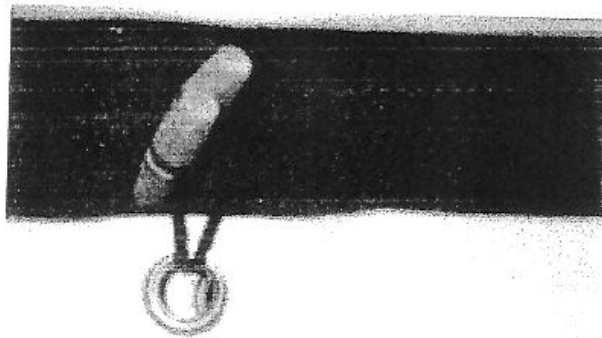
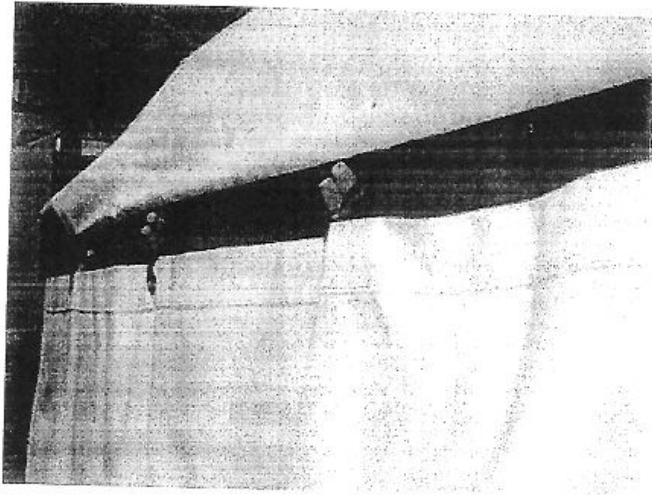
Boulon poêlé



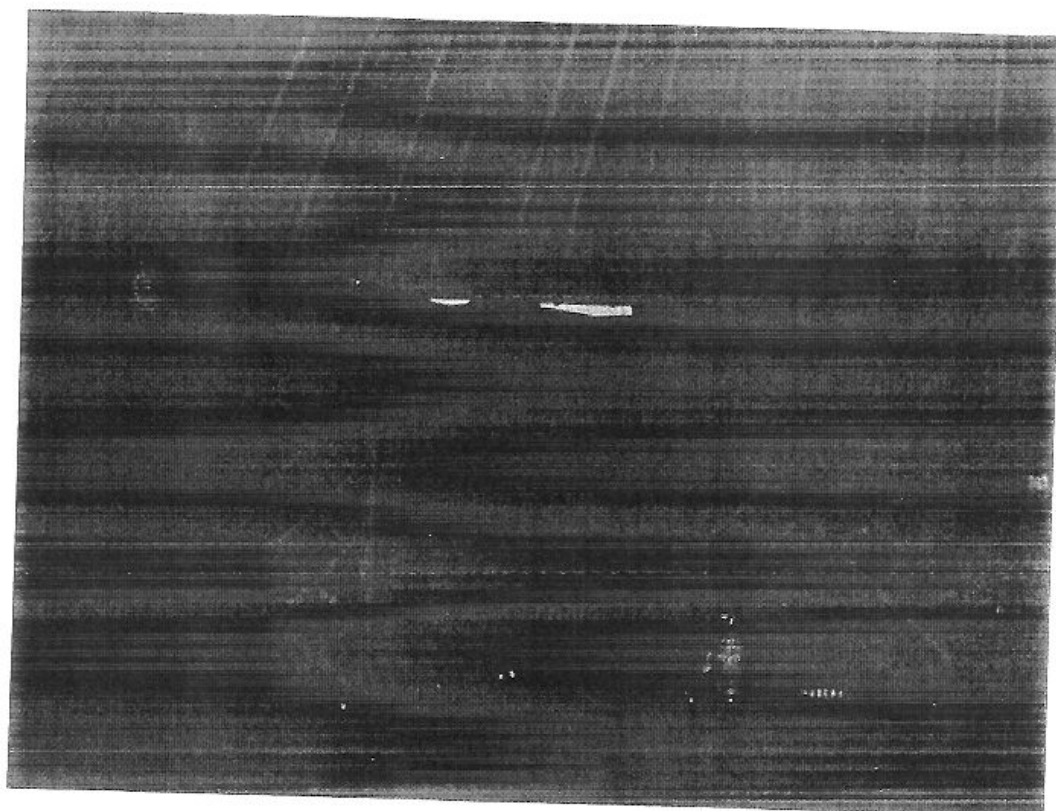
Accrochage des toiles sur le treillis



Liaison des toiles entre elles



Fixation de la couverture
à la couverture du mur



Porte de secours